

Règlement

Concours jeunes photographes pour l'agroécologie, Prendre soin du vivant.

Festival des Terres Solidaires – Édition 2026

1. Présentation générale

Dans le cadre du **Festival des Terres Solidaires**, organisé à Lectoure (Gers) du 8 au 10 mai 2026, le CCFD – Terre Solidaire propose un concours photographique à destination des jeunes, pensé comme un outil d'expression et de valorisation des regards portés sur l'agroécologie.

2. Thème du concours

Les participant.e.s sont invité.e.s à proposer une photographie illustrant :

« Ce que représente pour toi l'agroécologie : une manière de prendre soin du vivant (humains, sols, eau, plantes, animaux) et de leurs interactions. »

L'interprétation est libre : paysages, gestes, détails, scènes de vie, interactions humaines ou naturelles...

Un support pédagogique ainsi qu'un temps d'échange en visio sera proposé aux participant.e.s afin de mieux comprendre la notion d'agroécologie.

3. Public concerné et catégories

Le concours est ouvert aux jeunes âgé.e.s **de 10 à 18 ans**, participant à titre **individuel** mais la réflexion peut être menée individuellement ou dans le cadre d'un groupe, d'une classe ou d'une structure éducative. Une **autorisation parentale de participation** doit être signée pour tout.e participant.e mineur.e (disponible sur la page officielle du concours photo).

4. Conditions de participation et prise de vue

Les photographies sous format **numérique** soumises doivent impérativement avoir été prises par les participant.e.s eux-mêmes.

La prise de vue peut être réalisée au choix avec :

- un smartphone ;
- un appareil photo

Il est strictement interdit de :

- soumettre une photographie trouvée sur Internet ;

- utiliser ou générer une image par une intelligence artificielle, quelle qu'en soit la forme.

5. Caractéristiques techniques des photographies

Les photographies devront être transmises en format **JPEG / JPG / PNG** avec un poids compris entre **1 et 3 mo**.

Les ratios 3:4 (smartphone), 4:3 ou 3:2 (appareils photo) sont acceptés. Les images pourront être légèrement recadrées pour une impression au format A4.

Les photographies peuvent être proposées en **couleur** ou en **noir et blanc**.

Des retouches sont autorisées, à condition qu'elles restent **modérées**. Sont notamment autorisées : le recadrage, l'ajustement de la luminosité, du contraste, de la saturation, de la netteté, de la température des couleurs, de la balance des blancs ainsi que des retouches localisées légères.

6. Nombre de photos et informations à fournir

Chaque participant.e pourra soumettre deux photographies maximums.

Pour chaque image, les informations suivantes devront impérativement être renseignées :

- nom et prénom du/de la participant.e ;
- âge ;
- adresse mail;
- statut : participation individuelle ou rattachée à un groupe / une classe ;
- titre de la photographie ;
- légende ;
- lieu de la prise de vue ;
- date de la prise de vue.

7. Droit à l'image

L'auteur doit recueillir le consentement des personnes photographiés, si ce sont des mineurs, une attestation de droit à l'image doit être signée par les parents ou tuteurs légaux (disponible sur la page officielle du concours photo).

8. Modalités de dépôt

Les photographies devront être déposées au plus tard le **19 avril 2026 à 23h59** via le **formulaire suivant** : <https://forms.office.com/e/ctZCpMLWJr?origin=lpLink>.

Les fichiers devront être transmis dans le format demandé et accompagnés de l'ensemble des informations obligatoires.

9. Calendrier du concours

Ouverture du concours : 5 Mars 2026

Visio de présentation du concours (enregistrée) : Mardi 17 Mars 2026 - 19H (Inscription via l'adresse suivante : e.favreau@ccfd-terresolidaire.org.)

Date limite de dépôt des photographies : 19 Avril 2026 – 23h59

Communication des résultats aux gagnant.e.s par mail : 29 Avril 2026

Exposition des œuvres : du 8 au 10 mai 2026, dans le cadre du Festival des Terres Solidaires.

10. Jury et critères de sélection

Les photographies seront examinées par un jury.

La sélection reposera sur les critères suivants :

- le respect du règlement du concours (éliminatoire);
- la qualité technique de la photographie ;
- la capacité de l'image à illustrer le thème et à sensibiliser le public ;
- les qualités esthétiques et artistiques de la proposition.

Trois catégories d'âge sont définies :

- 10 à 12 ans
- 13 à 15 ans
- 16 à 18 ans

Trois photographies seront sélectionnées par catégorie d'âge. Une seule photographie pourra être primée par participant.e.

Après la délibération du jury, une sélection de photographies finalistes sera soumise au vote du public sur la page officielle du concours. La photographie ayant obtenu le plus de votes remportera le **Prix Coup de Cœur du Public**.

Prix :

- Exposition officielle au Festival des Terres Solidaires
- Tirage A4
- Panier gourmand agroécologique
- Livre photo – VOIR LE MONDE EN FACE - Prix Photo CCFD-Terre Solidaire 2022-2024
- Invitation VIP Festival : participation à l'atelier et à la soirée de ton choix

Prix disponible à partir du 8 mai 2026 à Lecture, sinon dans une des délégations du CCFD-Terre Solidaire (choix à faire lors du gain) à partir du 11 mai 2026.

11. Valorisation des œuvres

Cession de droits pour les candidats lauréats

En cas de sélection par le Jury, et du simple fait de leur participation au Prix, les lauréats autorisent, à titre gratuit, le CCFD-Terre Solidaire et les partenaires officiels, à reproduire, représenter et

présenter au public ses photographies sur tout support de communication de l'Organisation et de ses partenaires officiels, de publications sur les Réseaux Sociaux et sites Internet, de publications presse sauf achat d'espace publicitaire, et cela pour une durée de 5 ans.

En particulier lors du Festival des Terres Solidaires, les lauréats du concours photo autorisent gracieusement l'Organisatrice à présenter leurs œuvres lors d'une exposition sur supports physiques et numérique.

Pour toute question, écrivez-nous à : e.favreau@ccfd-terresolidaire.org